

ATHENES LOUISIANAIS

Concours de 1893.

L'Athene propose le sujet suivant aux personnes qui desireront prendre part au concours de cette annee :

L'INFLUENCE DE NAPOLEON IER SUR LES DESTINEES DE LA FRANCE.

Les manuscrits seront recueillis jusqu'au 1er mars 1894 inclusivement.

Toute personne resident en Louisiane est invitee a participer a ce concours.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

Le manuscrit couronne sera publie dans le journal de l'Athene.

NOMS Des Rues

Qui ont été changes.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commencant a Poydras), maintenant Constante.

DEUXIEME DISTRICT.

Wilson, maintenant Seraphine.

TROISIEME DISTRICT.

Lyvande, maintenant Buchanan.

QUATRIEME DISTRICT.

Hermone, (finit maintenant a Chartret).

CINQUIEME DISTRICT.

Barthelmy, maintenant Bernades.

SIXIEME DISTRICT.

Levy, maintenant Tobolsk.

CARROLLTON.

Archibute, N. C., maintenant Apollonia.

DOUGLASS, N. C., maintenant N. S. DORVILLE.

Edmond, maintenant Calhoun.

SEPTIEME DISTRICT ET NOUVEAU.

Archibute, N. C., maintenant Apollonia.

ASSURANCES.

Deuxieme Etat Annuel

DE LA

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orleans.)

La Compagnie, contractant a un char...

Primes recues...

Primes sur acquies de 1893...

Total des primes...

Intérets et profits...

Total des recettes...

A déduire: Pertes payées...

Sur risques de mer...

Sur risques de terre...

Sur risques de feu...

Sur risques de vol...

Sur risques de grêle...

Sur risques de tempête...

Sur risques de tremblement de terre...

Sur risques de foudre...

Sur risques de vents violents...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

Sur risques de toutes causes...

L'ABELLE

Nouvelle-Orleans

JOURNAL QUOTIDIEN

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

ET

Contenant toutes les matières

publiées pendant la semaine

dans l'édition quotidienne.

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN..... \$ 3 00

SIX MOIS..... 1 50

QUATRE MOIS..... 1 00

On s'abonne à la semaine avec

les porteurs et les mar-

chands de journaux.

L'ABELLE

Publie tous les jours, en outre

des dépêches télégraphiques

complètes de tous les points

des Etats-Unis et de l'étran-

ger.

Un Bulletin Maritime;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée

des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux

à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

et Librairie.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN..... \$ 12 00

SIX MOIS..... 6 00

TROIS MOIS..... 3 00

UN MOIS..... 1 00

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant un seul numéro

toutes les semaines, compte beaucoup

d'abonnés et de lecteurs

CHARTER

DE LA

Compagnie d'Assurances des

Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ET DE LA LOUISIANE.

Parishes d'Orleans, ville de la Nouvelle-Orleans

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de Janvier

l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-

quatre-vingt-quatre, les soussignés

de la Nouvelle-Orleans, ont convenu

de se constituer en une Compagnie

de Marchands, sous le nom de

Compagnie d'Assurances des Marchands

de la Nouvelle-Orleans, et ont

adopté les statuts suivants :

ARTICLE I.

Le nom de la dite Compagnie sera

le "MERCHANTS' INSURANCE COM-

PANY, de la Nouvelle-Orleans, et

de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

CHARTER

DE LA

Compagnie d'Assurances des

Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ET DE LA LOUISIANE.

Parishes d'Orleans, ville de la Nouvelle-Orleans

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de Janvier

l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-

quatre-vingt-quatre, les soussignés

de la Nouvelle-Orleans, ont convenu

de se constituer en une Compagnie

de Marchands, sous le nom de

Compagnie d'Assurances des Marchands

de la Nouvelle-Orleans, et ont

adopté les statuts suivants :

ARTICLE I.

Le nom de la dite Compagnie sera

le "MERCHANTS' INSURANCE COM-

PANY, de la Nouvelle-Orleans, et

de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "MERCHANTS' INSURANCE

COMPANY, de la Nouvelle-Orleans,

et de la Louisiane, et dans le

titre de la dite Compagnie sera

inscrit le mot "M